



TR/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

AVENUE DE VERDUN (R.D.5)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 16 août 2022 pris dans le cadre d'importants travaux avenue de Verdun par la société CO RE BAT – 20 avenue de la gare – 77163 Dammartin-sur-Tigeaux, agissant pour le compte d'ENEDIS 29 quai de la Révolution – 94140 Alfortville (pose de caline de transformation provisoire),

CONSIDERANT que les travaux ont pris du retard et qu'il y a donc lieu de prolonger les dispositions de l'arrêté susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE de proroger les mesures suivantes **avenue de Verdun au droit du n°165** jusqu'au **25 novembre 2022 à 17 heures :**

- **Neutralisation du trottoir :** les piétons seront déviés par les traversées existantes,
- **Neutralisation de la piste cyclable :** les cyclistes seront déviés dans la circulation générale,
- **Neutralisation ponctuelle d'une file de circulation :** la circulation des véhicules sera maintenue sur la file restante,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- M. le Responsable du S^{ce} Territorial Ouest, – D.T.V.D. du Conseil Départemental du Val-de-Marne,
- D.T.S.P. (voies départementales),
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
- Société CO RE BAT – 20 avenue de la Gare – 77163 Dammartin sur Tigeaux.

FAIT EN MAIRIE, LE 13 SEP. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 14 SEP. 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics



François Presset